

NAR - Déplacement d'Anne Le Hénanff à Roanne, vendredi 3 juillet 2026

3.7.2026 - | DGCCRF

Anne LE HENANFF, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, se rendra le vendredi 3 juillet à Roanne à l'occasion du Congrès de Villes de France.

Depuis plus de 35 ans, Villes de France fédère les communes de 10 000 à 100 000 habitants ainsi que leurs intercommunalités afin de porter la voix des villes moyennes et de défendre leurs intérêts. Chaque année, l'association réunit ses adhérents à l'occasion de son congrès national.

Le Congrès de Villes de France constitue un rendez-vous incontournable pour les élus locaux, les décideurs publics et l'ensemble des acteurs engagés en faveur du développement des territoires. Cette édition sera l'occasion d'échanger sur les grands enjeux auxquels sont confrontées les collectivités, notamment les transformations numériques et les opportunités offertes par l'intelligence artificielle au service des politiques publiques.

À cette occasion, la Ministre interviendra lors de la séance de clôture du congrès avant d'échanger avec les élus locaux sur les évolutions à venir dans le domaine du numérique. Ces échanges permettront d'aborder les défis et les perspectives liés à la transformation numérique des collectivités, afin d'accompagner les territoires dans la mise en œuvre de politiques publiques toujours plus adaptées aux besoins des citoyens.

Déroulé prévisionnel :

12h00 Arrivée de la Ministre

Salle de spectacle Le Scarabée

Toute presse accréditée

12h15 Discours lors de la clôture du Congrès des Villes de France par la Ministre

Salle de spectacle Le Scarabée

Toute presse accréditée

12h30 MICRO TENDU

12h35 Temps d'échange avec les élus sur les sujets numériques

Salle de spectacle Le Scarabée

Hors Presse

Accréditations obligatoires :

`pref-communication@loire.gouv.fr`

Contacts presse :

Cabinet d'Anne Le Hénanff : 01 53 18 46 23 - `presse@cabinets.numerique.gouv.fr`

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 - `presse.bercy@finances.gouv.fr`

<https://presse.economie.gouv.fr/nar-180676>